

# VILLE DE VALOGNES

## RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Jeudi 20 Septembre 2007 à 18 heures

### COMPTE RENDU DES QUESTIONS SOUMISES A DELIBERATION

#### Motions municipales

*Motions  
affichées.*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, **PREND** les motions suivantes :

- Motion de soutien à Ingrid Bétancourt, à Clara Rojas et à leur combat en faveur d'un état de droit en Colombie,
- Réforme de la carte judiciaire en Basse-Normandie.

#### 1. Bilan de la rentrée scolaire 2007-2008.

*Tableau des  
effectifs par  
établissement  
affiché.*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **PREND ACTE** de l'enquête effectuée par le Service Enseignement - Education sur l'évolution de la situation scolaire à la rentrée dans les différents Etablissements valognais ainsi qu'à l'école municipale de musique.

#### 2. Bicentenaire de la naissance de Jules Barbey d'Aurévilly - Passation d'une convention et participation financière de la Ville.

Sur avis de ses Commissions réunies ensemble le 12 septembre 2007, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **SE PRONONCE favorablement** sur la passation d'une convention de partenariat entre les Villes de Valognes et Saint-Sauveur le Vicomte, et l'Association « Les Amis de Barbey d'Aurévilly » pour l'organisation de projets et de manifestations marquant le bicentenaire en 2008 de la naissance de l'écrivain ;
- **et CONVIENT** d'une participation financière sur 2007 correspondant à un acompte de 3.000 € sur subvention.

### 3. Dispositions concernant le Personnel Communal.

Sur avis de ses Commissions réunies ensemble le 12 septembre 2007, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, **AUTORISE** :

- la modification du tableau des emplois communaux pour permettre la nomination au 1<sup>er</sup> octobre 2007 des Agents inscrits au tableau annuel d'avancement pour l'année 2007, après avis des Commissions Administratives Paritaires.
- la modification de la durée hebdomadaire de travail d'un Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet.
- le recrutement de deux auxiliaires de sécurité scolaire supplémentaires.

### 4. Cessions et acquisition.

Sur avis de ses Commissions réunies ensemble le 12 septembre 2007, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DONNE SON ACCORD** aux cessions et acquisition suivantes :

- Cession d'une parcelle de terrain de l'Espace d'Activités d'Armanville - Secteur de Prêmesnil, d'une superficie de 9.000 m<sup>2</sup> environ à la SCI CHATILLON.
- Cession d'une parcelle de terrain de l'Espace d'Activités d'Armanville - Secteur de Prêmesnil, d'une superficie de 8.900 m<sup>2</sup> environ pour l'implantation d'un nouveau centre d'Exploitation de la DIRNO.
- Cession de parcelles de terrain à l'entrée du cimetière Saint-Malo Route de St Sauveur le Vicomte à la SA COBEVAL, la Société NOZ ayant abandonné son projet.
- Acquisition de parcelles de terrain, sises au Grand Saint-Lin, propriété de Mademoiselle LEROY, suite aux pourparlers en cours.

### 5. Approbation de Dossiers de Consultation des Entreprises relatifs à la voirie urbaine.

Sur avis de ses Commissions réunies ensemble le 12 septembre 2007, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, **APPROUVE** les Dossiers de Consultation des Entreprises relatifs à la voirie urbaine :

- Aménagement de la rue Barbey d'Aurévilly et de la rue du Grand Moulin ;
- Aménagement de la partie haute de la rue des Religieuses.

### 6. Bibliothèque Municipale - Demande de subvention.

Sur avis de ses Commissions réunies ensemble le 12 septembre 2007, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **SOLLICITE** une subvention auprès du Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition des Bibliothèques (FRRAB) dans le cadre du plan d'action pour le Fonds Ancien de la Bibliothèque Municipale.

## 7. Contrats, conventions et autorisations.

Après examen par ses Commissions réunies ensemble le 12 septembre 2007, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DONNE SON ACCORD** à la passation des contrats, conventions, et aux autorisations suivantes :

- Contrats pour l'Hôtel-Dieu (concerts de « Charly S » le 25 octobre, « Triptyk » le 23 novembre et « Canto del Pueblo » le 21 décembre)
- Convention de prestation avec M. Emmanuel LUCE pour une exposition à l'Hôtel-Dieu, intitulée « Gens d'Urok », prestation d'un montant de 2.000 € dont 1.000 € sont financés par le Conseil Général de la Manche par une subvention versée directement à la Ville de Valognes.
- Contrat de cession avec la Compagnie des Hauts-de-Scène pour la présentation d'un spectacle intitulé « 5 pièces en un acte » dans le cadre de l'organisation de la journée des accessibilités du 13 octobre – coût : 2.000 €.
- Convention de partenariat avec l'ICEABN pour l'utilisation de la carte CEZAM pour les Musées – Tarification : entrée enfant gratuite (au lieu de 2 €) et entrée adulte à 2 € (au lieu de 4 €).
- Convention avec M. ROSE – Sté OUTIMER, pour la mise à disposition à titre gratuit d'une bande de terrain sise à l'angle de la route de Sottevast et de la Route de Prémèsnil.
- Convention relative à la répartition technique et financière du Département pour la construction d'un giratoire avenue Jean Monnet – Boulevard Félix Buhot et l'aménagement d'un tourne à gauche Boulevard Félix Buhot.
- Autorisation de dépôt de la déclaration de travaux exempte de permis de construire, pour la pose d'une clôture pare-ballons rue des Oiseaux
- Autorisation d'émission d'un titre de recette pour la reprise de matériel de menuiserie.
- Autorisations de reproductions de livres anciens de la Bibliothèque Municipale et recouvrement de droits.
- Autorisation de désignation d'un coordonateur pour le recensement de la population.

*Valognes, le 24 septembre 2007*

**LE MAIRE :**

**F. LEBOYER**